

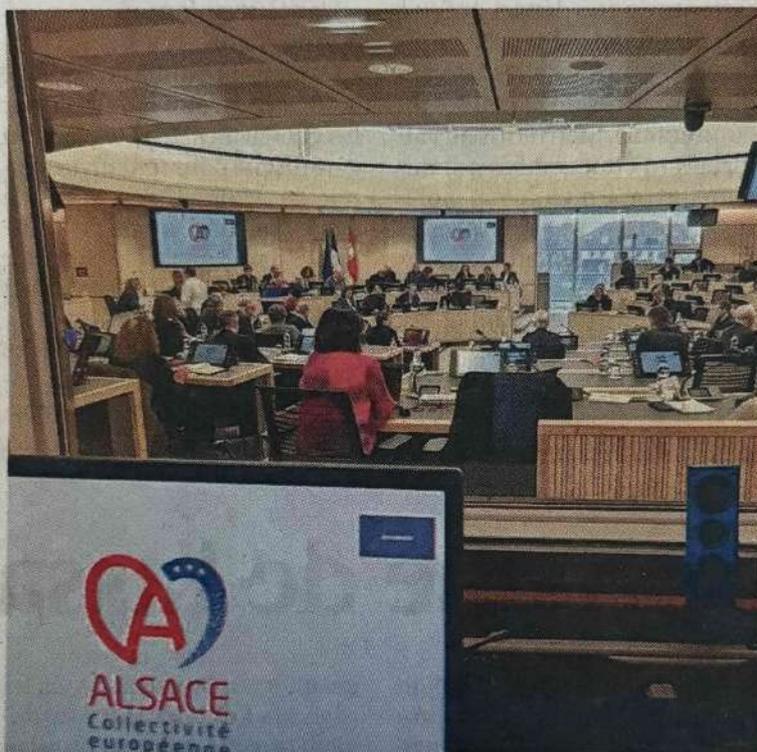
Urgent, collectivité alsacienne cherche DGS en titre

Dépourvue de DGS en titre depuis plus d'un an, la Collectivité européenne d'Alsace est pressée par la chambre régionale des comptes de mettre rapidement un terme aux intérimis qui se succèdent à ce poste stratégique. En interne aussi, la situation préoccupe nombre de cadres.

En apprenant la nouvelle, ce lundi, un membre de l'exécutif alsacien a laissé échapper l'expression de « running gag », mais la vérité, c'est que ça n'est pas drôle. Ni pour l'agent territorial concerné, qui vient pour la deuxième fois d'échouer à obtenir sur concours le grade administratif nécessaire pour devenir directeur général des services (DGS) de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Ni pour les quelque 6 000 agents territoriaux concernés. Ni pour les membres de leur encadrement – une bonne trentaine de directeurs de pôle et de chefs de service, dépourvus depuis plus de deux ans de « patron » en titre.

« Ils se succèdent à un rythme problématique »

Les quatre élus d'opposition du groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire (AECS)



Séance plénière de la Collectivité européenne d'Alsace dans l'hémicycle colmarien. Photo Olivier Claudon

se sont inquiétés de la situation lors de la séance plénière du 14 mars. Mis en ligne ce lundi, le rapport de la chambre régionale des comptes du Grand Est (CRC) s'émeut lui aussi de l'existence d'« intérimis d'emplois fonctionnels réalisés par un agent ne relevant pas du corps des administrateurs territoriaux ». Et de développer : « Un agent de la collectivité a occupé [l'emploi] de DGS de-

puis le 1^{er} janvier 2024, alors qu'il ne remplissait pas les conditions statutaires [...]. La CEA a d'ailleurs mis fin aux fonctions de DGS de cet agent à compter du 1^{er} septembre 2024. »

Jusque-là membre du cabinet de Frédéric Bierry, Emmanuel Bastian assure depuis lors un intérim sans histoire, mais il ne s'agit toujours que d'un arrangement provisoire. « La

CRC n'en parle pas, mais les DGS se succèdent à un rythme problématique depuis la création de la CEA », glisse un élu acerbe. « Vivement un peu de stabilité ! »

Un appel à candidature toujours pendant

De la stabilité ? Pour le coup, rien ne s'opposerait à la titularisation d'Emmanuel Bastian, d'autant qu'il connaît déjà la « maison », mais la CEA peut préférer opérer un recrutement externe. Un appel à candidature a d'ailleurs été diffusé début novembre dernier, par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement spécialisé. RAS depuis lors. Seule certitude : compte tenu de son double échec au concours, l'agent longtemps pressenti par la présidence ne peut plus briguer le poste de DGS.

Avertis de la chose dès lundi, nombre d'élus et de cadres s'en sont aussitôt émus *mezza voce*, tandis que le cabinet présidentiel demeurait muet sur le sujet... De même, d'ailleurs, que les syndicats « maison ». Gageons toutefois que ces derniers ne tarderont pas à sortir du silence, devant ce « feuilleton » qui n'en finit plus de durer.

● E. D.